

SARL GRANDOU - CERTAIN S.A. 30 000 €  
RCS MARTEL 331 154 641 1181

Martel le 8 décembre 2016

Madame Monsieur les Commissaires enquêteurs,

Nous venons vers vous dans le cadre de l'enquête publique portant sur la demande d'autorisation présentée par la société SOLEV d'exploiter une ICPE en notre qualité d'usagers de la voie intercommunale objet de la présente enquête et de voisins directs de la société SOLEV.

Nous représentons également les intérêts de la SCI GRANTAIN, laquelle est propriétaire des terrains et bâtiments donnés à bail à la SARL GRANDOU-CERTAIN ;

Nous tenons tout d'abord à porter à votre connaissance les faits suivants afin de vous permettre d'appréhender la situation de voisinage que nous entretenons avec la société SOLEV.

Au printemps 2014 nous envisagions de déposer un permis de construire pour extension de nos locaux (bureaux, et locaux administratifs).

La direction SOLEV, par l'intermédiaire du personnel technique, nous a demandé de participer à une réunion le 04 décembre 2014.

A l'issue et par courrier recommandé du 8 décembre 2014, la direction de la société SOLEV, nous informait que la voie intercommunale traversant le site de la société SOLEV (et qui, au demeurant, permet l'accès à nos locaux), devrait être intégrée à leur propriété sur recommandation de la DREAL avec pour conséquence de nous priver, à terme, de l'usage de cet accès. (copie jointe annexe 1).

En outre, la direction portait à notre connaissance qu'une étude de danger diligentée sur leur initiative (a priori en février 2014, tel qu'il en ressort d'un document transmis par leurs soins et émanant de DEKRA Industrial) concluait que nos locaux se situaient dans l'emprise du flux thermique en cas d'incendie de leur local de préparation. (copie jointe annexe 1)

Sur le fondement de ces allégations, la société SOLEV nous invitait à étudier ensemble les différents scénarii permettant de supprimer le risque pour notre sécurité du fait de leur installation.

Nous faisons suite à leur courrier le 18 décembre 2014 en leur indiquant, qu'en l'état actuel des choses, nous étions parfaitement disposés à envisager ensemble une solution assurant la sécurité de nos bâtiments, de nos salariés, de nos clients et fournisseurs. (copie jointe annexe 2).